A1.14

HASSAN NDANGARI

R.C. 1110/Usa.

B.P.38 RUHENGERI.

Ruhengeri, le 25 Mars 1960.

( a.d.)



Messieurs les Administrateurs de Territoire

au RUANDA.

Territoire de: Kigali, Astrida, Nyanza, Gitarama, Shangugu, Kibuye, Kisenyi, Byumba et Kibungo.

Sous le couvert de Monsieur l'Administrateur Chef de Territoire de Ruhengeri.

Messieurs,

Suite à une haine qui vient de naître entre des musulmens qui résident au Ruanda contre moi, j'ai respectueusement l'honneur de recourir à vous, vous demandant une protection en votre territoir

Je m'empresse enfin de vous citer les faits:

A la date du 17 mars 1960, date à laquelle que l'O.N.U. a fait
passage à Ruhengeri, je me suis présenté avec des autres du Parti
PARMUHUTU, déclarant la Démocratie. Suite à quoi, les musulmans
de Ruhengeri qui réclamaient l'Indépendance furent méchants contre
moi, disant qu'ils vont faire à tout leur possible partout au
Ruanda, où se trouve un musulman, pourque je sois maltraité.
C'est ce qui me pousse humblement de vous mettre au courant, si
par hasard je rencontre une telle dispute hostile par eux. day, orta

Tous les musulmens du Ruanda sont actuellement contre moi,

faute de ne réclamer pas l'Indépendance comme eux.

En terminant, Messieurs les Administrateurs, je vous prie de bien vouloir agréer, l'assurance de ma haute considération.

HASSAN NDANGARI.